



## Annexe 1

### TABLEAU DES PENALITES

Infractions	Aux essais	En course
Excès de vitesse dans la voie des stands (plus de 3km/h au-dessus de la vitesse autorisée)	1 <sup>er</sup> infraction : Avertissement  2 <sup>ème</sup> infraction : Perte de 10 places sur la grille de départ	1 <sup>er</sup> infraction : Avertissement  2 <sup>ème</sup> infraction : Stop & Go 1min + 1sec/km/h supplémentaire
Brûler le feu rouge en sortie de Pit-Lane	Départ fond de grille	Stop & Go X secondes
Court-circuiter la piste avec avantage et Track limits	Annulation du Chrono	Stop & Go X secondes
Dépassement sous drapeau jaune	Drive Through en course	1 <sup>er</sup> infraction : Drive Through  2 <sup>ème</sup> infraction : Stop & Go X secondes  3 <sup>ème</sup> infraction : 1 tour de pénalité
Dépassement sous régime Voiture de Sécurité		1 tour de pénalité
Départ anticipé		Drive Through
Poussée d'une autre voiture	Convocation Direction de Course	Stop & Go X secondes
Mise en cause dans un contact ou collision	Convocation Direction de Course	Stop & Go X secondes
Non-respect de la procédure de départ pendant le tour de formation		Drive Through
Marche arrière sous force propre dans la voie des stands	150 €	Drive Through
Sens inverse dans la voie des stands	150 €	150 € + Drive Through
Poursuite après le drapeau à damier ou rouge	Drive Through en course	1 tour de pénalité
Pilotage anti-sportif ou agressif	Stop & Go X secondes en course	Stop & Go X secondes
Plus de trois tours sous drapeau noir ou sous drapeau noir à disque orange sans arrêt au stand	Convocation Direction de Course	3 tours de pénalité + Convocation Direction de course
Plus de quatre mécaniciens intervenant ensemble sur la voiture.	Convocation Direction de Course	Drive Through
Non-respect Art 17.8 – nombre d'arrêts		3 tours de pénalité
Travaux interdits lors d'un arrêt au stand	Perte de 10 places sur la grille de départ	Stop & Go "X secondes"
Tenue non-conforme des mécaniciens	Perte 10 places sur la grille de départ	Stop & Go "X secondes"
Lors d'une neutralisation et/ou une procédure de Voiture de Sécurité, dépassement avant d'être passé sous drapeau vert ou feu vert	Convocation Direction de Course	Drive Through
Pilote n'utilisant pas son identification au volant	Drapeau noir à disque orange	Stop & Go
Pilote trichant sur son identité au volant	Disqualification	Disqualification + Amende de 10.000€
Feux AV et/ou AR ne fonctionnant pas	Drapeau noir à disque orange	Drapeau noir à disque orange

Comportement anti-sportif du pilote en dehors des essais et des courses lors d'une épreuve	Disqualification du pilote	Disqualification du pilote
Non-conformité technique après l'arrivée de la course		Décision Collège des Commissaires Sportifs
Transpondeur non rentré dans la ½ heure après l'arrivée		Prix du transpondeur
Pilote : Equipement non-conforme en cours d'épreuve	De minimum 100€ à la disqualification du pilote au volant	De minimum 100€ à la disqualification du pilote au volant
Absence des mécaniciens lors d'un démontage	Disqualification	3 tours de pénalité
Ravitaillement en essence dans une zone interdite	Drapeau noir	Drapeau noir

Les infractions constatées suivent le numéro de course et ou le pilote seul dans les cas spécifiques. Toutes infractions non-reprises dans ce tableau restent à la discrétion de la direction de course et du collège des commissaires sportifs.

A partir du moment où la décision est affichée sur les moniteurs de chronométrage ou annoncée via tout autre moyen de communication, la décision sera effective et le pilote concerné ne peut franchir la ligne sur la piste plus de trois fois avant d'entrer dans la voie des stands. Les pénalités Drive Through ne sont pas susceptibles d'appel.

Si l'infraction est commise à trois tours ou moins de l'arrivée, pour que ce point puisse être respecté, la pénalité en temps sera laissée à la discrétion du Collège des Commissaires Sportifs.

Le promoteur du championnat rappelle aux participants des épreuves inscrites aux divers championnats et/ou journées « incentive » le respect des règles de convivialité et de bonne tenue qui doivent être appliquées lors de l'organisation des meetings. Pour l'intégralité de ceux-ci, le concurrent est responsable de son entourage et de ses pilotes. Il devra toujours être attentif de l'attitude de son staff et sera responsable des actes posés par celui-ci. Les pilotes et/ou les teams Manager devront avoir cette même attitude aussi bien en piste, pitlane qu'en dehors de ceux-ci.

Dans le but de faire respecter ces règles, le promoteur aura la possibilité de donner un avertissement de type « Carte jaune » si un événement de n'importe quel ordre porte atteinte au championnat, son promoteur et/ou ses partenaires. Outre toute décision sportive prise par la direction de course et/ou les Commissaires Sportifs, le promoteur aura le droit d'infliger cet avertissement s'il le souhaite. Cet avertissement « Carte Jaune » aura une validité de 2 meetings. Si pendant ce sursis de deux courses, un nouvel avertissement est infligé par le promoteur au concurrent et/ou le pilote en sursis, celui ou celle-ci sera mis(e) hors course pour la course suivante. Ce genre d'avertissement pourra être donné aussi bien à une voiture, à un concurrent ou à un pilote. Pour un concurrent (team), l'exclusion (deux cartes jaunes sur 3 courses) sera transformée en une pénalité financière de 5.000€. Si un avertissement devait être donné lors des deux dernières courses de la saison en cours, le délai de sursis serait soit postposé à la saison suivante, soit transformé en pénalité financière.

Visa RACB Sport : S01-2CVRC/B21-ANN1